

Arvert Infos

MARS
AVRIL
2022

Après ce « 4 pages »,
parution d'un
bulletin de 30 pages mi juin

Autres sources d'information :

-  www.arvert.fr
-  Arvert informations & Tourisme
-  Panneau lumineux à côté de la halle

SOMMAIRE

-  La guerre en Ukraine p.01
-  Vie Municipale p.01-02
-  Conseil Municipal p.02
-  Le repas des aînés p.03
-  Ecoles - Jeunesse p.03
-  Bienvenue à... p.03
-  Brèves p.03
-  Animations, manifestations p.04

APRÈS LA PANDÉMIE COVID, LA GUERRE EN UKRAINE

Ce n'est pas parce que le Pass vaccinal a été supprimé que le coronavirus a cessé de circuler, et même si le dernier variant est moins virulent, il faut rester vigilant.

Depuis mars 2020, le climat est anxiogène, et la guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie y contribue encore plus.. La municipalité ne pouvait pas rester inactive face à la détresse du peuple ukrainien, et nous remercions tous ceux qui se sont manifestés lors de la collecte organisée le mercredi 9 mars, devant la Poste d'ARVERT. Les couvertures, duvets, produits d'hygiène et à usage médical, ont été acheminés au FAC (salle des fêtes) de LA TREMBLADE, qui organisait également une collecte, et c'est la PROTECTION CIVILE qui s'est chargée du transport des dons des deux communes. Encore un grand merci pour votre générosité.

Le Conseil Municipal d'ARVERT a aussi décidé de donner 1000 euros à l'AMF (Association des Maires de France), chargée de réunir des fonds pour l'aide à l'Ukraine.

Certains habitants de notre commune ont manifesté leur volonté d'héberger des réfugiés ukrainiens à leur domicile. Pour chaque demande, il faut se rapprocher des services de la Préfecture.



VIE MUNICIPALE

> Bibliothèque :

« Le chat Pitre ! » est de retour !

Les enfants de 4 à 7 ans pourront retrouver l'équipe de la bibliothèque le mercredi 30 mars 2022 à 10h30 pour une nouvelle session de l'animation « Le chat Pitre ! ». Au programme : de merveilleuses histoires, racontées à voix haute aux enfants, dans une mise en scène où les héros prendront littéralement vie ! L'entrée à l'animation se fait sur inscription auprès de la bibliothèque d'Arvert, et l'animation se fera dans la salle du conseil municipal (en mairie).

La bibliothèque d'Arvert propose toujours un service de portage de livres à domicile pour les habitants de la commune ne pouvant se déplacer jusqu'à la bibliothèque, de façon temporaire ou définitive (pour plus de renseignements ou pour bénéficier de ce service, contacter la bibliothèque).

Tél. : 05 46 36 25 26 - Mail : bibliotheque.arvert@orange.fr

	Période scolaire	Pendant les vacances scolaires
mardi	16h00 - 18h00	14h00 - 18h00
mercredi	10h - 12h30 / 14h00 - 18h00	10h - 12h30 / 14h00 - 18h00
vendredi	16h00 - 18h00	14h00 - 18h00
samedi	10h00 - 12h30	10h00 - 12h30



BON ANNIVERSAIRE AU FOYER RURAL !

Le Foyer Rural a eu 50 ans en novembre 2021. Pour célébrer cet événement, nous préparons une exposition qui sera présentée lors de notre prochaine assemblée générale, le 30 juin prochain.

Si vous possédez des photos, avez des souvenirs de la vie du Foyer, venez nous rencontrer, les lundis, jeudis ou samedis matins de 9h30 à 12h en nos locaux, rue des Tilleuls, près de la bibliothèque. Nous comptons sur votre aide et vous accueillerons avec plaisir.



1, place Jacques Lacombe - 17530 ARVERT
Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22

mairie@ville-arvert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
le samedi de 8h30 à 12h

www.arvert.fr



> Élections :

Nous vous rappelons que les élections présidentielles se dérouleront le 10 avril (1^{er} tour) et le 24 avril (2^{ème} tour). Si, pour une raison ou pour une autre, vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, vous avez la possibilité de voter par procuration, en suivant les étapes indiquées ci-après :

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



EN CAS D'ABSENCE LES DIMANCHES 10 OU 24 AVRIL, LAISSEZ QUAND MÊME VOTRE MESSAGE

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre pour voter à l'élection présidentielle de 2022.

Toutes les informations sur elections.interieur.gouv.fr

CONSEIL MUNICIPAL

> 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire ont démissionné : Mesdames Corinne MIGNANT et Yannick GUILLAUD, et Monsieur Marc MERION.

Les personnes qui étaient aux 20^{ème} et 21^{ème} places sur la liste majoritaire, lors des dernières élections, ont donné leur accord pour siéger au sein du Conseil Municipal.

Il s'agit de Madame Brigitte PERAUX et de Monsieur Rodolphe TELLO Y VASQUEZ.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

> Une grande partie de la séance du Conseil Municipal du 2 mars 2022 était consacrée à la présentation du ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire).

Le budget primitif est constitué de 2 sections : fonctionnement et investissement, qui doivent

être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la commune. L'excédent dégagé est utilisé pour rembourser le capital emprunté et pour autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement, ainsi que des dotations/subventions et des emprunts.

Les tableaux ci contre montrent l'évolution des recettes et des dépenses depuis 2020 :

> Le 1^{er} mars 2022, la dissolution de l'ACFC (Arvert Comité des fêtes et de la culture) a été prononcée au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire, la remise en cause des statuts constituant un point de blocage pour la poursuite des activités.

Années	2020	2021	variation (en %)	2022	variation (en %)
Recettes réelles de fonctionnement (en euros)	2 443 667	2 676 229	9,52	2 717 984	1,56
Impôts locaux	1 404 347	1 530 420	8,98	1 580 535	3,27
Autres impôts et taxes	166 296	162 794	-2,11	133 000	-18,3
Dotations globale de fonctionnement	641 492	780 421	21,66	756 784	-3,03
Attrib. péréquation et compensation	96 107	20 954	-78,2	22 136	5,64
Autres dotations	21 332	37 407	75,36	116 640	211,81

Années	2020	2021	variation (en %)	2022	variation (en %)
Dépenses réelles de fonctionnement (en euros)	1 663 667	1 829 696	9,98	2 137 272	16,81
Charges de personnel	908 991	946 312	4,11	1 010 764	6,81
Achats et charges externes	608 586	678 882	11,55	795 456	17,17
Contingents	120 886	178 668	47,8	303 222	69,71
Subventions versées	25 214	25 834	2,46	27 830	7,73

Années	2020	2021	variation (en %)	2022	variation (en %)
Recettes investissements (en euros)	1 123 710	1 083 840	-3,55	1 748 382	61,31
Subventions reçues	35 917	137 072		127 553	
FCTVA	76 524	71 897		147 000	
Autres fonds	96 487	111 165		120 000	
Excédent capitalisé	614 782	763 706		849 829	
Emprunts	300 000	0		504 000	

En 2022, les dépenses d'investissement s'élèveront à 1 858 593 euros financées sur la section d'investissement à hauteur de 983 000 euros et d'un emprunt dont le montant est inscrit, mais sera appelé à être modifié en cours d'année.

LE REPAS DES AÎNÉS



Un moment de convivialité attendu : le repas des aînés

La dernière édition s'est déroulée en février 2020, avec l'équipe municipale de Michel PRIOUZEAU. C'est donc avec une certaine impatience que nos aînés, âgés de 75 ans et plus, attendaient de se retrouver, après 2 années difficiles.

Ce jeudi 17 mars, l'ambiance était festive avec l'animation musicale assurée par D'YANN, et le contenu de l'assiette était de qualité, grâce à l'équipe du Traiteur ARSONNEAU.

Avant le repas, nous avons eu la visite de Fabienne LABARRIERE, Conseillère départementale, ravie de voir autant de monde (205 personnes), pour partager ce moment de convivialité tant attendu.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Annie BAUD, élue responsable de l'organisation de l'évènement, ainsi que Anzhela AVETISYAN et Tigran SARSYAN, réfugiés arméniens vivant à ARVERT depuis 2018, pour leur contribution à la décoration de la salle.

A l'année prochaine !



ECOLES – JEUNESSE

> Spectacle 'Danse avec le livre' de l'école élémentaire d'Arvert

Article d'Emmanuelle DENIS, Directrice :

Vendredi 11 mars a eu lieu la représentation du spectacle de danse de toutes les classes de l'école élémentaire d'Arvert. Ce projet a débuté en novembre 2021. L'intervention des professeurs de danse de l'école Swinging Compagnie a permis de découvrir cette forme d'art. Ce projet a fédéré l'ensemble des élèves : ils se sont vraiment beaucoup investis. Ce spectacle en est l'aboutissement.

Nous remercions l'ensemble des partenaires : la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes et le soutien financier, l'inspection de l'éducation nationale qui a validé le projet en permettant de faire appel à des intervenants professionnels



BRÈVES

> La population d'ARVERT s'élève à 3769 habitants (résultat du recensement de 2022).

> Franck FOULON, Conseiller numérique, vous accueille au 22, rue des Tilleuls, seulement sur rendez-vous, en appelant la Mairie au 05 46 36 40 36. Site dédié : www.coclico-numerique.net.

> Les travaux de construction des 3 classes avancent bien.

> Un nouveau véhicule a été mis à la disposition de notre garde-champêtre, et le logo de la commune figure sur tous les autres véhicules.



> Happy Club Ferme Equestre

Madame Lucille BOULET qui, avec François RENOULEAU-GRUZELIER, a créé une SARL : 'Happy Club Ferme Equestre', au 3, rue du Fief de Matelit, à Dirée.

Les activités proposées sont : des cours à l'année, pour enfants et adultes, des balades, des stages, des tours en main. La ferme accueille également des chevaux en pension. Contact : 06 85 46 08 51

ANIMATIONS MANIFESTATIONS

<http://www.arvert.fr> / <https://www.facebook.com/omt.arvert> / <https://www.facebook.com/Arvertbibliotheque/>

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires :

Garry ROULIN / Animations : 05 46 36 99 96 animations@ville-arvert.fr - Municipalité : 05 46 36 40 36

> **Marché alimentaire et produits régionaux** Tous les Mercredis et Samedis de 8h à 13h - La Halle d'Arvert

> **Marché BIO**

Venez découvrir le seul Marché BIO hebdomadaire de Charente Maritime ! Tous les Vendredis de 16h à 19h - La Halle d'Arvert

> **Bourse aux poissons 2022**

Dimanche 3 avril 10h - 16h / Salle des fêtes d'Arvert. Organisée par l'association Club Aqua 17



> **Marché de Pâques**

Au programme : Marché traditionnel, stand de barbe à papa et ballons hélium...mais également « A la recherche des œufs » ! Arriverez-vous à trouver les œufs cachés sur les stands de vos commerçants ? Mercredi 13 avril de 8h00 à 13h00 - La Halle d'Arvert. Organisée par la municipalité



> **Potager Troc de printemps !**

Bourse d'échange de graines, boutures et plants en tout genre ! Venez nous rejoindre sous la halle, de 9h à 16h le dimanche 17 avril. Organisé par la commune d'Arvert. Buvette sur place par le Foyer Rural d'Arvert.

> **Concert enfant : Bal de printemps !**

Concert pour danser, c'est le bal des marmots, la boum des mômes qui bougent ! Sur un méli-mélo de styles musicaux enchaînés avec allégresse et humour, on

danse en solo ou par deux, en rond ou en farandole. Ça balance des pieds à la tête, un peu, beaucoup, à la folie ! Buvette par l'association des parents d'élèves. Venez déguisés ! Mercredi 27 avril à 15h00 - Salle des fêtes d'Arvert. Organisé par la municipalité, soutenu par le département.

> **Cérémonie du 22 avril**

Nous vous invitons à nous rejoindre pour célébrer la commémoration de la venue du général de Gaulle le 22 avril 1945 à Arvert qui a décoré les soldats et officiers pour la libération de Royan et de la presqu'île.

Vendredi 22 Avril (Horaires à définir) - Stèle du général de Gaulle - Route des Mathes

> **Cérémonie du 30 avril**

Nous vous invitons à nous rejoindre pour célébrer la commémoration de la libération de la presqu'île et de l'île d'Oléron.

Samedi 30 Avril (Horaires à définir) - Stèle du marin volontaire « LACOMBE » devant la Mairie

> **Tournoi de belote**

Inscription en solo, débutant ou expert ! Tirage au sort des équipes sur place. Lots à gagner ! - Buvette sur place - 5€, inscription au 06 89 49 78 99 (Place Limitées)

Samedi 7 Mai à partir de 15h - Salle des fêtes d'Arvert. Organisée par la municipalité

et les associations Ensemble et Solidaires & La Boule Alvertonne



> **Cérémonie du 8 mai**

Nous vous donnons rendez-vous pour commémorer la victoire des forces alliées du 8 mai 1945 lors de la seconde guerre mondiale. Le rassemblement du Conseil Municipal et des corps constitués aura lieu à la Mairie pour le défilé. Dimanche 8 Mai à partir de 10h30 - Monument aux morts ARVERT

> **Presqu'île en scène 2022 !**

Du 14 au 21 mai prochain dans la salle des fêtes d'Arvert, vivez une semaine dédiée au théâtre, l'occasion inédite de partager des moments conviviaux pour les amoureux du théâtre Et tous les autres !

Pour sa 3^{ème} édition, l'équipe du Foyer Rural vous a préparé une belle programmation constituée de 6 spectacles mêlant amateurs et professionnels. Spectacle 5€, Abonnement semaine pour 6 spectacles 12€, Gratuit pour les - 16ans. Info et réserv. au 05 16 35 22 64 / 06 29 59 65 71 ou par mail à foyerrural.arvert@gmail.com

> **Don du sang** Mardi 24 mai 8h30 - 13h / Salle des fêtes d'Arvert

> **Spectacle du foyer rural**

Samedi 4 Juin 20h30 / Salle des fêtes d'Arvert. Tarifs : Adhérents 8€, Non adhérents 10€, Enfants gratuit.

Organisé par le Foyer Rural / Contact : 06 29 59 65 71 ou foyerrural.arvert@mail.com

> **Fête de la musique 2022**

Vous êtes musicien, musicienne, chanteur ou chanteuse ? Venez nous faire découvrir votre talent avec vos morceaux, reprises ou compositions ! En Solo ou en groupe, venez avec votre univers musical et participez à « ARVERT EN MUSIQUE » ! Déposez en mairie ou envoyez-nous par mail ce que vous proposez !

> **Arvert Graff ta ville 2022**

Réunion du jury du Concours « Arvert Graff Ta Ville » pour élire le vainqueur qui verra graffer son œuvre sur le mur à côté de la Halle du marché !

Le projet sera réalisé pendant les vacances scolaires de Pâques.

